



PRO 6350™

2. FABRICANT

Adhésifs PROMA Inc.

9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3

Tél. : 514.852.8585

Télécopieur : 514.852.8225

Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)

Courriel : info@proma.ca

Site internet : www.proma.ca

3. DESCRIPTION DU PRODUIT

PRO 6350 est un adhésif acrylique universel de qualité supérieure conçu pour l'installation de carreaux de vinyle pur ou renforcés de fibre de verre, feuilles et languettes de vinyle, PVC homogène, revêtements en feuilles à endos coussiné ou de fibres minérales, tapis à endos de vinyle ou polypropylène (action back) et revêtements en caoutchouc. C'est un adhésif conçu de manière optimale pour être utilisé en pose humide sur des substrats poreux. PRO 6350 est également très performant sur les substrats standards non poreux, en autant que le matériau de revêtement de sol puisse respirer pour permettre à l'adhésif de sécher naturellement.

Caractéristiques

- ◆ Pour l'installation de carreaux et languettes de vinyle pur, de revêtements renforcés de fibre de verre et de PVC homogène ;
- ◆ Pour installer les revêtements en feuilles à endos de feutre ou de fibres minérales ;
- ◆ Pour installer les tapis à endos de vinyle et carreaux de caoutchouc ;
- ◆ Pour les applications résidentielles, telles que les dortoirs, appartements, condominiums et résidences ;
- ◆ Pour les installations commerciales à forte circulation, telles que les bureaux, hôpitaux, aéroports, magasins de détail, établissements scolaires et centres de congrès ;
- ◆ Temps ouvert optimisé pour un meilleur délai d'ajustement ;
- ◆ Formule qui ne tache pas ;
- ◆ Résistant à la migration des plastifiants ;
- ◆ Protection antimicrobienne pour prévenir la prolifération de bactéries ou de moisissures ;
- ◆ Formule sans solvant pour améliorer la qualité de l'air intérieur ;
- ◆ À faible teneur en COV ;
- ◆ Facile à appliquer et à nettoyer ;
- ◆ Stable au gel/dégel (5 Cycles à -12 °C [10 °F]) ;
- ◆ Contribue à l'atteinte des objectifs et des exigences LEED®.

Emballages

Seau de 3,79 L (1 gal US), seau de 15 L (4 gal US)

Supports appropriés

- ◆ Béton ;
- ◆ Composés de ragréage et de nivellement à base de ciment ;
- ◆ Bois, tel que le contreplaqué approuvé par l'APA ;
- ◆ Sous-couches à base de gypse correctement préparées et apprêtées conformément à la norme ASTM F2419 ;
- ◆ Systèmes de chauffage radiant correctement installés.



Restrictions

- ◆ Pour installation INTÉRIEURE seulement.
- ◆ Ne pas appliquer lorsque la température est inférieure à 10 °C (50 °F) ou supérieure à 35 °C (95 °F).
- ◆ Ne pas installer sur du béton dont le taux d'émission de vapeur d'eau excède 5 livres pour chaque 1,000 pieds carrés en 24 heures (selon la norme ASTM F1869) et dans des conditions d'humidité relative supérieure à 80 % (selon la norme ASTM F2170).
- ◆ Ne pas entreposer dans un endroit exposé à des températures extrêmes (chaudes ou froides) et protéger contre le gel en dessous de -12 °C (10 °F).

4. FICHE TECHNIQUE

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES (@23 °C [73 °F] et 50 % RH)	
Temps d'affichage	10-40 minutes
Temps de séchage	12-24 heures

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES (@23 °C [73 °F] et 50 % RH)	
Contenu en COV (selon le Règlement # 1168 du SCAQMD de la Californie)	17 g/L
Odeur	Très faible
pH	7-9
Couleur	Blanc
Consistance	Lisse et facile à étaler
Teneur en matières solides	55-60 %
Stabilité au gel/dégel	Passé par 5 cycles à -12 °C (10 °F)
Couverture approximative par seau de 3,79 L (1 gal US)	
Truelle dentelée	Couverture
Carreaux et languettes de vinyle*	
Truelle dentelée en U de 1,6 x 0,8 x 0,8 mm (1/16" x 1/32" x 1/32")	13,9 – 23,2 m ² (150 – 250 pi ²)
Revêtements en feuilles ou en carreaux de tapis*	
Truelle dentelée en V de 2,4 x 2,4 x 2,4 mm (3/32" x 3/32" x 3/32")	9,3 – 14,9 m ² (100 – 160 pi ²)
Tapis à endos texturé*	
Truelle dentelée en V de 3 x 3 x 1,6 mm (1/8" x 1/8" x 1/16")	7,0 – 9,75 m ² (75 – 105 pi ²)
Période de conservation	
24 mois si le produit est conservé dans son emballage non ouvert et entreposé dans un endroit sec. Protéger contre le gel en dessous de -12 °C (10 °F).	

* Le résultat de la couverture peut être affecté positivement ou négativement par la texture et la porosité du substrat.

5. INSTALLATION

Préparation de surfaces

- Inspecter la zone pour s'assurer que toutes les surfaces sont structurellement saines, propres, sèches, de niveau et lisses. Le contreplaqué doit être conforme aux exigences minimales des normes CANPLY CSA-0121 ou du groupe 1, catégorie CC de l'APA. Toutes les fissures et cavités doivent être bien bouchées à l'aide d'une couche de finition cimentaire de haute qualité de marque PROMA.
- Les surfaces doivent être exemptes d'huile, de graisse, de cire, d'humidité ou d'alcalinité élevée. La présence de toute substance qui pourrait nuire à l'adhésion doit être évitée et un pH adéquat est requis avant l'installation.

Mélange

Aucun mélange nécessaire. Ce produit est prêt à être appliqué tel quel. Consulter la fiche signalétique du produit avant de l'utiliser.

Application

- Choisir une truelle appropriée selon la texture du matériau de revêtement de sol et de la surface du plancher.
- Appliquer l'adhésif en maintenant la truelle à un angle de 45 ° à 60 ° par rapport au plancher.
Remarque : Étant donné que les conditions et les températures ambiantes affectent les caractéristiques de séchage de l'adhésif, accorder une attention particulière pour assurer un transfert adéquat.
- Poser le revêtement de sol alors que l'adhésif est encore humide pour obtenir au moins 90 % de transfert d'adhésif sous le revêtement.
- Passer un rouleau de 75 livres* (ou selon la recommandation du fabricant) alors que l'adhésif est encore humide sur toute la longueur et la largeur de la surface du plancher.
Remarque : *Un rouleau plus lourd peut être nécessaire avec une truelle plus petite et un temps d'affichage plus long. De plus, il peut également être nécessaire d'utiliser un rouleau plus lourd sur un revêtement plus rigide afin d'étaler l'adhésif correctement.
- Nettoyer immédiatement les excès d'adhésif alors qu'il est encore humide pour en faciliter l'enlèvement.
- Protéger l'installation de la circulation légère pendant 24 heures et de la circulation intense pendant 72 heures.

Nettoyage

L'adhésif encore humide peut être facilement enlevé avec de l'eau tiède savonneuse et un chiffon propre. Utiliser des essences minérales pour l'adhésif séché. Les essences minérales doivent être utilisées avec précaution, car elle peuvent endommager certains matériaux.

Santé et sécurité

Pour les directives complètes, se référer aux fiches signalétiques de santé et sécurité (FSSS).

6. DISPONIBILITÉ ET PRIX

Les produits PROMA sont largement disponibles au Canada et au Nord-Est des États-Unis. Pour trouver un distributeur de produits PROMA, composez le **numéro sans frais : 866.51.PROMA [7662]**.

7. GARANTIE

PROMA certifie que ce produit a été fabriqué à l'aide de matières premières de toute première qualité et en garantit l'état vendable et la qualité, pourvu qu'il soit utilisé pour l'usage auquel il est destiné. Dans le cadre de cette garantie, la responsabilité de PROMA se limite à remplacer le produit prouvé défectueux. Le vendeur et le fabricant ne seront pas tenus responsables des blessures, pertes et dommages, directs ou indirects, découlant de l'emploi de ce produit ou de son incapacité d'emploi.

8. ENTRETIEN

Le produit ne nécessite aucun entretien particulier. Ne pas laisser sans revêtement de sol.

9. SERVICE TECHNIQUE

Pour plus d'informations sur ce produit, veuillez contacter notre service technique pour obtenir les recommandations appropriées et une assistance technique sur place. **Numéro sans frais : 1.866.51.PROMA [7662]**.

10. SYSTÈME DE CLASSEMENT

Des informations supplémentaires sont disponibles sur demande ou en visitant notre site internet www.proma.ca.

Adhésifs PROMA Inc.

9801, Parkway, Anjou, Québec Canada H1J 1P3
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca

© 2014 Adhésifs PROMA Inc.